



Le droit de vote est-il fragile ?

publié le 16/03/2008 - mis à jour le 30/12/2013

Quatrième - document (2007)

Descriptif :

Une étude de cas pour aborder la lente élaboration du droit de vote.

Point de programme : Les libertés et les droits

Placement dans la séquence : en 3ème et 4ème heure

Indication du Plan de la séquence :

Partie	Objectifs
A Les libertés et les droits : étude de la liberté de conscience	Distinguer liberté de droit
B Quels droits ? Quelles libertés avons nous ?	Classer des exemples puisés dans le quotidien à l'intérieur d'un tableau puis étudier le cas du droit de vote Comprendre que ce que nous considérons comme acquis peut être parfois fragilisé
C Les enjeux de l'information et les médias)	Comprendre qu'une opinion se construit à partir de la consultation de plusieurs sources différentes

Documents joints :

- Une diapositive d'appui

 [droit de vote](#) (PowerPoint de 221 ko)

- Un extrait de texte de JY DORMAGEN "Elections législatives 2007 - Les causes de l'abstention" (entretien, publié en ligne sur Le Mensuel de l'Université, réduit pour l'accessibilité de lecture) :

 [étude de cas](#) (RTF de 33.2 ko)

Démarche :

- ▶ Etant donné que sont considérés l'évolution de l'abstention et de la participation aux élections jusqu'aux récentes législatives, le cadrage s'impose : on est libre de penser, d'avoir une opinion, mais il n'est pas admis ni nécessaire d'ailleurs de donner les siennes (et encore moins de citer le nom de quelque candidat).
- ▶ Les questions a et b sont traitées au préalable : Elles permettent de considérer la lente élaboration du droit de vote, les conditions de son exercice. L'évolution de l'abstention permet aux élèves de dégager eux-mêmes la problématique.
- ▶ le texte est lu, expliqué, présenté en classe : La manière de qualifier la source est vérifiée (en l'occurrence ici la neutralité du ton et le sérieux de l'auteur laissent présager la fiabilité).
- ▶ Les élèves définissent ensuite ce que sont l'élection présidentielle, les législatives (d'où des remarques sur la méconnaissance de ces dernières).
- ▶ Les questions d et e sont traitées (cela va très vite).
- ▶ La question f est traitée collectivement (pour apprendre à nuancer son opinion) : Les réponses collectives élaborées par les élèves ont donné ceci : "Le droit de vote n'est pas fragile car il est garanti par la démocratie. C'est l'exercice de ce droit qui est fragile, d'une part à cause de l'abstention, d'autre part à cause de la méconnaissance du fonctionnement de nos institutions". La réponse est nuancée par le fait que l'auteur ne mentionne pas le facteur

démographique.

► La transition vers la dernière partie sur les médias est facilitée par l' influence qui leur est attribuée par l'auteur.

Résultat :

Les élèves ont adhéré au travail proposé. La présentation d'un document, la qualification d'une source, l'intérêt porté envers les travaux proposés a augmenté.

Ouvertures :

Dans ce travail j'ai essayé d'anticiper sur les compétences sociales et civiques du futur socle commun (projet sur [Eduscol](#), pilier 6, compétences attendues en fin de cycle central).

On peut établir des liens aussi avec l'ECJS en lycée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.